



CAEN du 28 juin 2011

Déclaration des organisations syndicales de la FSU du supérieur
(SNESUP-FSU Alsace, SNASUB-FSU Alsace, SNCS-FSU Alsace)

Cette dernière réunion du CAEN de l'année universitaire 2010-2011 se tient dans un contexte non plus de bouleversements, mais de ce qu'il convient de nommer une crise majeure dans les universités alsaciennes.

Cette crise est d'abord celle du fonctionnement démocratique de nos établissements, soumis au rythme effréné de réformes gouvernementales autoritaires et non concertées qui ont détruit en deux années la tradition universitaire de collégialité et les fondements de nos libertés académiques. Ces atteintes à la vie démocratique de nos établissements et aux valeurs de nos missions se sont aggravées cette année avec la mise en place de la politique dite « d'excellence » financée par un Grand Emprunt dont on ne sait toujours pas quand les premiers crédits seront versés à nos établissements. Les réussites de l'UdS aux différents concours de l'« Initiative d'avenir » ne sauraient nous faire oublier que les projets ont été élaborés dans la plus grande opacité, que les conseils centraux n'ont pas été amenés à se prononcer sur ceux-ci et que l'Initiative d'excellence (IDEX) – qui détermine fortement le prochain plan quinquennal - laissera les deux tiers des formations et des laboratoires en dehors de son périmètre, en particulier les Humanités, les SHS, le Droit et même les Sciences de la Terre et de l'Univers. Puisque la rigidité de l'« excellence » interdit une gestion autonome de ces crédits, nous allons, comme en bien d'autres domaines, vers une université à deux vitesses, où seuls les secteurs de la santé et de la chimie auront, pour une partie seulement, les moyens de leur développement. Ce décrochage interne à l'UdS se combine avec celui de l'UHA vis-à-vis de l'UdS : ils sont porteurs d'inégalités profondes et contreproductives.

Cette crise démocratique se double aujourd'hui d'une crise financière qui met nos universités dans des difficultés extrêmes pour équilibrer leurs budgets, difficultés qui pourraient très rapidement les conduire à ne plus pouvoir payer ni leurs lourdes dettes, ni leurs personnels, si l'Etat n'honorait pas dans les meilleurs délais ses engagements qui se montent à ce jour à 16 millions d'euros pour l'UdS. La Lettre d'orientation budgétaire votée ce 28 juin par le CA de l'UdS, à l'occasion d'un congrès très tendu, nous fait entrer dans une période d'austérité et d'économies drastiques. Le budget récurrent de la recherche a déjà diminué de 10% en deux ans, celui des composantes de 15% en moyenne cette année. L'offre de formation sera elle-même impactée, au moment où la très contestée nouvelle licence devra se mettre en place, avec des moyens constants ou en baisse. Depuis qu'elle est passée à l'autonomie parmi les premières, l'UHA voit ses dynamiques étranglées par le cordon financier de « l'excédent d'initialisation ». Des formations y sont fermées, avant même les premières consultations avec l'UdS sur l'harmonisation nécessaire et urgente de l'offre de formation. Enfin, suite au passage aux RCE et à la fusion, mais aussi en raison d'une gestion financière certainement imprévoyante, les charges de l'UdS se sont considérablement accrues, en particulier les dépenses salariales qui ont augmenté dans des proportions vertigineuses (+6% en 2011, soit 15 millions d'euros).

Parallèlement le ministère continue d'imposer ses expérimentations aux universités. De nombreux étudiants en master « Métiers de l'enseignement » découvriront dès la prochaine rentrée les joies de l'alternance en Alsace. Faisant fi de l'indépendance et de la liberté des universitaires, vous avez « imposé », Madame le Recteur, des masters en alternance à l'IUFM et à l'UFR STAPS. Les modifications des maquettes de master consécutives à cette mise en place forcée, n'ont pas été validées par les conseils centraux de l'université et provoquent les plus grandes réserves de la communauté universitaire. Elles conduiront en effet à un alourdissement supplémentaire des tâches des étudiants qui devront assurer tout au long de l'année un service partiel d'enseignement, tout en préparant un écrit et un oral de concours, un diplôme de master et un mémoire d'initiation à la recherche. Elles introduisent à l'IUFM une inégalité dans la formation puisque seule une partie des étudiants sera en alternance. Elles conduiront enfin à une dégradation des conditions matérielles et statutaires, puisqu'en deux ans nos étudiants seront passés du statut de professeur fonctionnaire stagiaire à celui d'étudiant assurant un service partiel d'enseignement. Quant à nos jeunes héros qui auront réussi leur master et leur concours de professeur des écoles, vous leur promettez pour l'an prochain une diminution d'un tiers à un quart de leur temps de formation. Est-ce ainsi, Madame le Recteur, que vous améliorez la formation des enseignants dans notre académie ?

Les personnels des universités alsaciennes découvrent à leur dépens que l'autonomie était un mirage : la rationalisation des moyens, les économies d'échelle, l'autonomie financière et les libertés universitaires ne sont assurément pas au rendez-vous. Ils découvrent aussi avec stupeur qu'ils ne sont plus considérés comme des fonctionnaires d'Etat : suite à des désaccords kafkaïens entre plusieurs ministères les chèques CESU et les chèques vacances ne leur sont plus accessibles et l'université n'a pas les moyens de suppléer aux manquements de l'Etat. Même si l'UdS fait des efforts louables pour résoudre la précarité de ses vacataires, elle est conduite à ne pas reconduire le contrat de nombreux personnels contractuels. Dans ces conditions les modalités du rattachement de l'UdS et de l'UHA ne pourront que souffrir des politiques financières et DRH passées et présentes, et plus encore du désengagement financier de l'Etat.

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, l'époque n'est plus aux messages d'alerte, largement diffusés ces deux dernières années par les organisations syndicales de la FSU, mais aux mesures urgentes pour engager nos établissements dans la voie difficile mais nécessaire :

- d'équilibres budgétaires qui ne pourront être retrouvés que par un respect des engagements de l'Etat,
- d'une offre régionale de formation largement concertée et respectueuse des spécificités territoriales,
- d'un dialogue social renouvelé au sein des établissements et entre ceux-ci et leurs tutelles
- d'une collégialité et d'une démocratie que les personnels entendent défendre et reconquérir face à des modes de gouvernance en cercle restreint qui ignorent trop souvent le rôle des élus.

Madame le Recteur, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil régional, notre question est simple : allez-vous enfin relayer auprès du ministère la demande urgente et répétée de la présidence de l'UdS et de ses conseils afin que l'Etat honore ses engagements financiers ? L'absence de plusieurs millions qu'il doit à nos établissements les met aujourd'hui dans une situation périlleuse.

A Madame le Recteur nous adressons deux autres questions qui concernent plus directement ses attributions :

- acceptez-vous enfin d'activer la Commission du Supérieur de ce CAEN afin que nous nous mettions collectivement au travail pour contribuer à la résolution des graves problèmes auxquels doit faire face l'enseignement supérieur et la recherche en Alsace ?
- quelles mesures comptez-vous prendre pour initier un dialogue ouvert et constructif avec la communauté universitaire alsacienne, en particulier dans le travail de définition de l'offre de formation et de l'indispensable révision de la réforme de la formation des enseignants dont les conséquences sont aujourd'hui déléteres, en particulier la baisse très inquiétante des étudiants inscrits en masters « Métiers de l'enseignement » ?

En l'absence de réponse rapide et précise à ces trois questions, en l'absence de réelles avancées vers un dialogue et une concertation renouvelée, les syndicats de la FSU du supérieur seront conduits, en lien avec les autres organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche, à organiser dès la prochaine rentrée universitaire toutes les mobilisations nécessaires à la défense de ses personnels et de l'intégrité du service public.

Pour la coordination académique du SNESUP-FSU,
Pour le SNASUB-FSU Alsace et le SNCS-FSU Alsace.

Pascal Maillard, secrétaire académique du SNESUP-FSU